

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Approche communicationnelle (Partie II) |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Arts Plastiques - Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Sandrine DELILLE | 30 | Année |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|---|---------------|------------------------------------|
| Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 | 30h | Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|---|
| Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--|
| Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
| Contenus de l'unité d'enseignement "Approche communicationnelle Partie 1" |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|--|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|---|
| Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Entraîner et mobiliser des compétences linguistiques : lexicales, orthographiques, syntaxiques ; analyser et produire différents types de textes ; orienter son écrit en fonction de la situation de communication. • Entraîner et mobiliser des compétences orales : choisir et mettre en œuvre un niveau de langue et des stratégies d'expression ; participer à différentes situations de communication et développer diverses postures de l'écouté/écoutant ; prendre conscience des ressources non verbales et les utiliser de manière adaptée. |

| Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 |
|--|
| Le contenu est adapté en fonction des différentes sections et de leurs objectifs spécifiques. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Révision de règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture. |

- Apprentissage de tâches d'écriture relatives au métier d'enseignant.
- Production de divers types de discours écrits et oraux.

Méthodes d'enseignement

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2

Un dictionnaire récent (ultérieur à 2010)

Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., *Guide de grammaire française*, De Boeck.

Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2010)

Un correcteur orthographique

Site conseillé: www.ccdmd.qc.ca/fr/

Autres références bibliographiques : cf. contrat de cours

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|---|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 2 :

Evaluation continue et/ou finale, orale et/ou écrite selon les sous-sections et les titulaires du cours, cf. contrat de cours.

Année académique : **2020 - 2021**